



*Madame, Monsieur,*

Chers adhérents,

L'épidémie que nous vivons entraîne, par son caractère exceptionnel, un grand nombre de difficultés, humaines, financières, sociales.

La MJC est consciente de la vulnérabilité que cela a pu générer auprès de certains d'entre vous.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration du 11 mai 2020 a tenu à examiner toutes les demandes qui lui ont été adressées et à réfléchir à la mise en place d'un remboursement.

Après délibération, le Conseil d'Administration a décidé de reverser 20 % de la cotisation annuelle à tous les adhérents étant à jour de leur cotisation (hors licence et aide perçue (CE, QF)).

A ce jour, nous ne pensons pas pouvoir reprendre les activités avant septembre sauf si des changements importants nous autorisent à ouvrir avant la fin de saison. La décision du CA de rembourser les 20 % restera acquis même si reprise.

Nous mettrons tout en œuvre pour procéder à ces remboursements avant la mi-juin sous différentes formes (chèque, virement, non encaissements de chèques ou de prélèvements pour les règlements en 10 fois ou autres).

Toutefois, si certains d'entre vous souhaitent appliquer le principe de solidarité, sachez qu'il est possible de ne pas percevoir ce remboursement et de permettre ainsi à la MJC de relancer sa saison culturelle, d'en faire bénéficier des familles modestes ou de se projeter sur la saison prochaine plus sereinement. Ce "don" à la MJC peut se faire avec ou sans remise d'un Cerfa "dons associations loi 1901" afin que vous puissiez déduire les 60 % de ce don sur la déclaration des impôts 2021.

Pour les paiements par chèques vacances (ces derniers ne sont pas remboursables), le remboursement ne pourra se faire que sous la forme d'un don avec ou sans remise d'un Cerfa.

A cet effet, nous vous demandons de nous retourner le coupon réponse ci-joint au plus tard le 05 juin 2020.

Pour information, les réinscriptions auront lieu du 02 juin au 10 juillet inclus.

Nous restons à votre disposition par mail à [accueil@mjccastanet.fr](mailto:accueil@mjccastanet.fr) et nous tenterons de vous répondre dans les meilleurs délais.

Au plaisir de vous retrouver dans notre maison,

Bien Cordialement,

**Le Conseil d'Administration de la MJC de Castanet-Tolosan**



**Coupon réponse remboursement 20% adhésion activité saison 2019-2020 :**

**RENSEIGNEMENTS ADHÉRENT :**

Nom (majuscule) :

Prénom (majuscule) :

Adresse postale complète (majuscule) :

n°  nom voie

complément

Code postal  Ville

Téléphone adhérent (ou responsable légal si mineur) 



Activité concernée par le remboursement

***1 - Je demande le remboursement des 20 % sur les activités :***

OUI  NON

***2- Je fais un don des 20 % de ma cotisation à la MJC de Castanet et je demande un cerfa***

OUI  NON

***3- Je fais un don des 20% de ma cotisation à la MJC de Castanet et je ne veux pas de cerfa***

OUI  NON